



TABLEAU DE BORD DE SUIVI DES RESULTATS DES AGENDAS 21 SOUTENUS PAR PRELUDE



Ce tableau doit permettre de mesurer les résultats obtenus et l'adéquation du projet avec les objectifs définis par la Région et l'ADEME dans le cadre du programme PRELUDE. Il reprend les 5 finalités des projets territoriaux de développement durable définies dans le cadre de référence du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables (www.developpement-durable.gouv.fr).

Le tableau de bord suivant devra être obligatoirement renseigné annuellement :

Un accompagnement technique pour le renseignement du tableau de bord peut être sollicité dans le cadre du Réseau Villes et Territoires Durables (www.territoires-durables.fr)

	Année 1	Année 2
Finalité 1 : Nombre d'actions concourant à la lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère			
Finalité 2 : Nombre d'actions concourant à la préservation de la biodiversité, protection, protection des milieux et des ressources			
Finalité 3 : Nombre d'actions concourant à l'épanouissement de tous les êtres humains			
Finalité 4 : Nombre d'actions concourant à la cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations			
Finalité 5 : Nombre d'actions concourant aux dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation durables			
Nombres de tonnes de CO ₂ évitées			
% d'énergies renouvelables dans l'énergie totale consommée			
Volume d'eau économisé en m ³			
Nombre de marchés intégrant des clauses environnementales et sociales et montant total en euros de ces marchés			
Nombre de réunions internes et externes consacrées à l'agenda 21			
Nombre de citoyens impliqués dans l'agenda 21			
Nombre d'enquêtes de satisfaction des participants aux réunions sur l'agenda 21 et résultats			